

La terminologie géographique archaïque et dialectale dans les noms de lieux du Québec

Christian Morissonneau et Jean-Marc Nicole

Volume 16, numéro 38, 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021059ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021059ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Morissonneau, C. & Nicole, J.-M. (1972). La terminologie géographique archaïque et dialectale dans les noms de lieux du Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 16(38), 325–334. <https://doi.org/10.7202/021059ar>

LA TERMINOLOGIE GÉOGRAPHIQUE ARCHAÏQUE ET DIALECTALE DANS LES NOMS DE LIEUX DU QUÉBEC

Les éléments spécifiques des noms de lieux du Québec recèlent, isolés ou en composition, de nombreux termes géographiques, et certains plus exactement topographiques qui nous intéresseront ici, issus d'un vocabulaire que le français international ignore actuellement.

Ces vocables sont, pour beaucoup, devenus insignifiants (signification inconnue même du locuteur québécois). La plupart étaient, à une certaine époque, employés dans les dialectes ou patois régionaux de France, ou dans l'ancienne langue française. Mais certains sont des créations originales, nées de l'adaptation forcée à un nouveau milieu, à une nouvelle géographie. Nous en avons sélectionné quelques-uns extraits des éléments spécifiques du *Répertoire géographique du Québec* (45 000 noms de lieux officiels). Il y a une sémantique à trouver. Les mots choisis étaient, ou sont-ils, d'un emploi absolument régional ? Quelle est leur origine ? Quel était, ou quel est, leur sens ? Y a-t-il des variantes de sens ?

Nous avons recherché, dans les dictionnaires de l'ancienne langue française, les acceptions possibles, ainsi que dans les glossaires et lexiques de la langue d'ici. Nous avons ainsi reconnu des origines archaïques, dialectales et canadiennes.

Nous présentons les termes choisis avec les sens retrouvés. Les variantes sémantiques sont indiquées avec les définitions de chacune et des exemples choronymiques sont donnés. Chaque terme est brièvement présenté quant à sa « charge géographique » québécoise qui ne coïncide pas toujours avec les définitions des dictionnaires anciens ou contemporains.

L'intérêt n'est alors plus seulement linguistique et choronymique mais aussi géographique. Le nom de lieu porte témoignage d'un trait du paysage qu'il nomme en même temps qu'il décrit.

Quelquefois les appellations sont demeurées vivantes dans la conscience linguistique des habitants de certaines régions. Un cultivateur des Appalaches québécoises (par exemple, dans le comté de Dorchester) désignera les *mornes* dans le paysage qu'il isolera des montagnes ; dans le comté de Montmagny, une personne saura situer les *écorres* (ou *écors*) d'une rivière. Les habitants des diverses régions du Québec n'utilisent pas tous les mots que nous présentons, soit que le vocable soit devenu désuet ou que la géographie de la région ne présente effectivement pas l'accident en question. Les *mornes* sont inconnues dans la plaine de Montréal, les *coulées* sont d'un emploi fréquent au Saguenay.

Nous avons voulu retrouver l'origine du mot et le rendre signifiant dans le cas où il ne l'est plus ou lorsque son sens demeure incertain. La choronymie permet de localiser les emplois passés et présents. Nous pensons que peut ainsi se construire ce qu'il faut bien appeler une *géosémantique*.

ACCORES

Sens

- 1— Terme de marine. Contour d'un banc, d'un écueil.
- 2— Adjectivement, une côte, une terre est accore, quand elle est coupée verticalement à la surface de la mer ou fortement inclinée.

Littré, I, 35

Néerl. schore : écueil
Nàerl. schor : escarpé

Dauzat, *Dict...Étym.*, 7

Du radical *score*, les Anglais ont fait *shore*, l'Académie *accore*, et les Acadiens *écure*. Le mot est très employé, mais dans un sens différent de celui du Dictionnaire ; un rivage est *écure*, quand les approches en sont dangereuses, à cause du peu de profondeur de l'eau. Les anciens Français disaient comme nous, *écure*.

Pascal Poirier, 1928, p. 199

Le sens géographique l'emporte, c'est-à-dire topographique. Les riverains de la Côte du Sud parlent toujours des *eccores* d'un cours d'eau en désignant l'abrupt d'une rive.

Exemples

Autrefois, *Chemin des Écores*, à Montréal ; à peu près sur l'emplacement de l'actuel boulevard Lévesque.

Rivière des Accores, Comté de Rimouski.

BARACHOIS

Sens

Petit port, anse, lieu de refuge.

GPFC, 93

Le barachois est en premier lieu une barre de sable et de gravier formée à l'embouchure d'une rivière dans les régions de marées. L'acceptation du *Glossaire*, si toutefois elle existe, ne peut que dériver du premier sens. d'autre part, l'exemple « Ancrer dans le barachois » peut aussi bien signifier : « ancrer en dedans du barachois » c'est-à-dire entre le barachois et la terre ferme. Le mot viendrait de *barre à choir*.

Jacques Rousseau, 1934-35

Voir aussi addition de Mgr J.-E. Matte, à l'article de Rousseau (barachois de Paspébiac).

22: 815-17, 1934-35

Étendue d'eau peu profonde, séparée de la mer par un banc de sable, et entourée de prairies naturelles. Le barachois communique généralement avec la mer par un goulet. Plusieurs localités, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, ont pris le nom de Barachois.

Pascal Poirier, 1953

Malgré la diversité des descriptions offertes, nous pensons que deux traits de la description géographique sont essentiels dans la définition de cet accident topographique : langue ou barre de sable, et plan d'eau plus ou moins fermé y abrité.

Pour la situation, le barachois peut être situé aussi bien comme rentrant côtier, à l'embouchure d'un cours d'eau ou le long des rives. Il semble résulter de la sédimentation, ou d'un courant marin ou fluvial.

Exemples

Île du Barachois, Comté de Beauce ; *anse Le Barachois*, Comté des Îles-de-la-Madeleine ; *Barachois*, localité, Comté de Saguenay ; *Barachois*, municipalité, Comté de Gaspé-Est.

BATTURE

Sens

Terme de marine. Fond mêlé de sable ou de roches qui s'élève vers la surface de l'eau.

Litré, I, 315

Partie de rivage asséchant à marée basse.

Glace qui adhère au rivage, qui couvre les battures (sens 1).

GPFC, 104

Rochers situés un peu au-dessous de la surface de l'eau.

Huguet, II, 517

Var. Batteure, pour batture.

Huguet, II, 515

Ce mot a changé de sens. Il implique la présence de la marée et d'une côte basse et plate. Parfois les seules unités de signification : « côte basse et plate » suffisent. On peut parler des battures d'un lac. Donc pas d'exclusivité marine.

Exemples

Île à la Batture, Comté de Champlain ; *lac de la Batture*, Comté de Charlevoix-Ouest.

BUTEUX

Sens

Accidenté, couvert de buttes (en parlant d'un terrain).

GPFC, 160

Exemple

Lac Buteux, Comté de Charlevoix-Est

BUTTON

Sens

Butte, petite éminence de terre.

GPFC, 160

Caractéristique des régions appalachiennes, particulièrement dans le sud des comtés de Bellechasse et de Montmagny.

Exemples

Saint-Paul-du-Button, Comté de Montmagny ; *lac du Button*, Territoire du Nouveau-Québec.

CABOURON

Sens

Petite colline, monticule.

GPFC, 163

Le plus souvent, simple butte de terre.

Exemples

Lac du Cabouron, Comté de Québec ; *lac des Cabourons*, Comté de Matane.

CAP

Sens

Pointe de terre qui s'avance dans la mer.

Petit Robert, 223

Le plus souvent employé pour un abrupt, une falaise, une éminence.

Exemples

Rue sous le Cap, Québec ; *Saint-Tite-des-Caps*, Comté de Montmorency ; *anse du Cap*, Comté de Gaspé-Est ; *lac du Cap*, Comté de Maskinongé.

CAVÉE

Sens

Cavain, cavein, quavain, cavan, cavin

1— cavain, adj., creux.

2— _____, s.m., chemin creux, fossé, grotte, trou, vallée, cavée.

Godefroy, II, 5

Chemin creux.

Litté, I, 513

Quelquefois employé indifféremment pour coulée.

Exemple

Rivière Cavée, Comté de Montmagny.

CAYE

Sens

Dans la mer des Antilles, îles basses, rochers, bancs formés de vase, de corail et de madrépores.

Littré, II, 514

Vient de l'espagnol cayo, écueil.

Voir : Lucaya, Key West, Key Largo.

Exemple de transposition. Une création régionale des Tropiques (Antilles) s'implante ici par analogie géographique.

Exemple

Cayes de l'Est (rochers).

COTEAU

Sens

Colline.

Versant, pente d'une colline.

Petit Robert, 360

A quelquefois le sens de bout de rang.

Exemples

Rang du Coteau, Comté de Montmagny ; *Coteau-du-lac*, Comté de Soulanges.

COULÉE

Sens

Faux chemin que les animaux tracent dans les bois.

Littré, II, 838

Ravin.

Vallée étroite, petit vallon.

GPFC, 234

Terrain en pente.

Huguet, II, 583

Exemple

Rivière de la Coulée, Comté de Saguenay.

CRAN

Sens

Rocher nu, sortant à fleur de terre.

GPFC, 242

Employé pour affleurement.

Exemples

Ruisseau du Cran, Comté de Lac-Saint-Jean-Ouest ; *rapides du Cran*, Comté de Gaspé-Ouest.

DÉBOULIS

Sens

Éboulis.

GPFC, 259

*Exemple**Ruisseau du Déboulis*, Comté de Montmorency.

DÉCHARGE

Sens

Réservoir destiné à recevoir le trop plein d'une rivière, d'une fontaine, d'une citerne.

Littré, II, 979

Ruisseau.

GPFC, 261

Syn. de portage.

A shallow place where a boat or canoe had to be partly unboated before it could proceed.

DCHP, 199

Sert souvent d'exutoire à un lac.

*Exemple**Lac de la Décharge*, Comté de Charlevoix-Ouest.

ÉCHOUERIE

Sens

Endroit où les loups-marins viennent se reposer.

Fr. Endroit propre à l'échouement d'un navire.

GPFC, 302

Une bande de loups-marins qui baille au soleil, sur une batture, est une échouerie.

Poirier, 249

*Exemples**Pointe de l'Échouerie*, Comté des Îles-de-la-Madeleine ; *anse de l'Échouerie*, Comté de Gaspé-Ouest.

ÉCHORCHIS

Sens

Vestiges d'empiètements d'un fleuve sur les rives ; rive escarpée rongée par l'eau d'une rivière.

GPFC, 304

Escorchier, v.a., percer.

Godefroy, III, 424

Escorchis, s.m., ouverture.

Godefroy, III, 424

Escorcier, un des sens : v.a., arracher.

Godefroy, III, 425

Exemple

Les Écorchis (falaise), Comté de Gaspé-Ouest.

ÉCORES

Voir Accore.

ÉTROITS

Sens

Estroit

- Lieu étroit, resserré
- Défilé
- Détroit (sens de bras de mer)
- Passage dangereux, situation difficile, dangereuse.

Huguet, III, 740

Étrille, s.f., détroit, passage resserré, gorge, défilé.

Godefroy, III, 671

En opposition dans toponymie.

Gorge, en montagne (Savoie).

Exemple

Les Étroits, Comté de Témiscouata.

HAUTEURS

Sens

Faîte, ligne de faite qui détermine le partage des eaux.

GPFC, 392

Employé aussi pour nommer les hautes terres appalachiennes, dans les comtés de la Côte du Sud.

Exemple

Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, Comté de Rimouski.

MORNE

Sens

Mot créole des Antilles. Dans les îles : Réunion, Antilles, petite montagne isolée, de forme arrondie.

Petit Robert, 1114

Employé dans le même sens, surtout dans les régions appalachiennes, où les locuteurs le distinguent de montagne.

Exemple

Lac du Gros-Morne, Comté de Saguenay.

MUSKEG

Sens

De l'amérindien (Cri : Muskák, marécage, tourbière).

Exemple

Lac Muskeg, Comté de Saint-Maurice.

PLATON

Sens

Platin.

Terme de marine. Petit banc uni, dont la surface s'élève au niveau de la basse mer.

La partie basse d'une plage qui paraît à basse mer.

Littré, III, 1158

Déformation (graphique ou phonétique) de platin.

Exemple

Pointe au Platon, Comté de Lotbinière.

PORTAGE

Sens

Action de porter les embarcations et les bagages à cause de l'impraticabilité du cours d'eau, et le chemin lui-même parcouru à cet effet.

Exemple

Notre-Dame-du-Portage, Comté de Rivière-du-Loup.

SAULT (SAUT)

Sens

Détroit, défilé.

Godefroy, VII, 327

Se dit aussi d'une chute d'eau qui se rencontre dans le courant d'une rivière. Cette rivière n'est pas navigable, il y a des sauts en trois ou quatre endroits.

Dict. de l'Académie Française
(1718), II, 560

On ajoute à la définition et à l'exemple plus hauts : il y a de grands sauts dans la rivière de Saint-Laurent.

Dict. de l'Académie Française
(1694), II, 560

Sault de Sainte Marie. Nom d'un endroit du Canada, en Amérique. Saltus Sanctae Mariae. C'est le canal par lequel le lac supérieur se décharge dans celui de Karegondi (lac Huron).

Dict. de Trévoux, (1771), VII, 559

Chute d'eau, rapides, ainsi nommées par les premiers découvreurs et voyageurs. Voir, dans Champlain, le *sault Saint-Louis* et le *sault de Montmorency*.

Exemples

Rapides du Sault aux Récollets, Île-de-Montréal ; *rivière du Sault*, Comté de Lac-Saint-Jean-Ouest.

SAVANE

Sens

Savart, terrain non cultivé, friche.

Picardie, Ardennes, Champagne, Savart, terre inculte.

Godefroy, VII, 334

Amérindianisme. Terrain bas, parfois marécageux, caractérisé par l'abondance des mousses et la rareté des arbres.

*Cahiers de l'Office de la
langue française*, n° 4

Sens essentiellement différent du français qui l'a emprunté d'un mot espagnol (sabana) nommant les vastes étendues herbeuses, aux arbres absents ou rares, de certaines régions du Nouveau Monde.

Exemples

Lac de la Savane, Comté de Québec ; *rivière de la Savane*, Comté de Témiscouata ; *rivière de la Petite Savane*, Comté de Lac-Saint-Jean-Ouest.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS :

GPFC : *Glossaire du parler français au Canada*

DCHP : *A Dictionary of Canadianisms*

Canadianismes de bon aloi (1969) Québec, Gouvernement du Québec, Office de la langue française. 37 p.

CLAPIN, S. (1894), *Dictionnaire canadien-français ou lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens français*. Montréal et Boston, Beauchemin. XLVI— 338 p.

Dictionnaire universel français et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux... (1771. Nouvelle édition). Paris, la Compagnie des libraires associés. 8 vol.

A Dictionary of Canadianisms (1967), Victoria, Lexicographical Centre for Canadian English, University of Victoria. 927 p.

Dictionnaire de l'Académie française (1694), Paris, J.B. Coignard, 2 vol.

DIONNE, N.-E. (1909), *Le parler populaire des Canadiens français ou lexique des canadianismes, des acadianismes, anglicismes, amérindianismes*... Québec, Laflamme et Proulx. XXIV— 67 p.

Glossaire du parler français au Canada (1930) Québec, l'Action Sociale. 709 p.

GODEFROY, F. (1937), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IXe au XVe siècle*. Paris, Librairie des sciences et des arts. 10 vol.

GUAY, R. (1970), Choronymie thématique : le barachois. *Cahiers de géographie de Québec*, 14 (32) : 252-256.

HUGUET, E. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*. Paris, Edouard Champion, 1925— ; Honoré Champion, 1925-1950 ; Didier, 1950-1967. 7 vol.

LITTRE, E. (1889), *Dictionnaire de la langue française*. Paris, Hachette. 4 vol. — suppl.

POIRIER, P. (1953), *Glossaire acadien*. Moncton, Université Saint-Joseph. 163 p.

- POIRIER, P. (1928), *Le parler franco-acadien et ses origines*. Québec, imprimerie franciscaine missionnaire, 339 p.
- RAYBURN, J.A. (1971), *English Geographical Names in Canada with Generic Terms of French Origin*. Ottawa, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Tiré à part no 35.
- Répertoire géographique du Québec* (1969), Québec, Ministère des Terres et Forêts, Commission de géographie, 701 p.
- ROBERT, P. (1967), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Société du nouveau Littré, « Petit Robert ». 1972 p.
- ROUSSEAU, J. (1934-35), Quelques additions au Glossaire du parler français au Canada. *Le Canada français*, (22) : 581 et (22) : 815-17.

Christian MORISSONNEAU
Centre d'Études nordiques

Jean-Marc NICOLE
*Groupe d'étude de choronymie et
de terminologie géographique,
université Laval, Québec.*